



Commune de Saint-Jory
Département de la Haute-Garonne

MARCHE DE MAITRISE D'OUVRAGE
REGLEMENT DE CONSULTATION

Personne publique contractante : COMMUNE DE SAINT-JORY

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire de SAINT-JORY
Place de la République
31 790 Saint-Jory

Objet du marché :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation et la passation du marché des assurances de la commune et du CCAS de Saint-Jory.

Type de procédure du présent marché : Appel d'offres en procédure adaptée selon les articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics.

Nature de la mission : Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation et la passation du marché des assurances pour la commune et le CCAS de Saint-Jory. La mission se déroulera en quatre phases : analyse de l'existant, rédaction des pièces constitutives du marché, analyse des offres, accompagnement dans la mise en place des contrats. Les nouveaux contrats d'assurance devront prendre effet au 1^{er} janvier 2020.

Modalités essentielles de financement du marché : Budget de la collectivité territoriale. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global est de 30 jours.

Comptable assignataire : Monsieur le Receveur Percepteur de la Trésorerie de SAINT-ALBAN.

Modification du DCE : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Chaque soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Modalité d'attribution du marché: Ce marché pourra être attribué à une entreprise séparée ou bien à un groupement d'entreprises.

Critères de sélection des offres :

Les candidats présenteront une note méthodologique, un planning prévisionnel accompagné de son phasage ainsi qu'une proposition d'honoraires correspondant à l'exécution de l'ensemble de la mission.

L'offre sera sélectionnée selon les critères suivants :

- capacités professionnelles et techniques 40%
- prix 30%
- délais d'exécution 30%

Composition de l'offre à remettre par les candidats: Le dossier à remettre par les candidats sera placé sous enveloppe cachetée. Il comprendra les pièces suivantes datées et signées par eux :

- DC1 (lettre de candidature)
- DC2 (déclaration du candidat) ou déclaration sur l'honneur équivalente
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- Acte d'Engagement
- Note méthodologique et justification des honoraires
- Planning prévisionnel et son phasage.
- CCAP

Le marché ne sera attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 15 jours suivant la notification du marché, les pièces mentionnées à l'article R 324-4 du Code du Travail et les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Conditions de participation : Les offres seront adressées à Monsieur le Maire – Mairie de Saint-Jory – Place de la République - 31790 SAINT-JORY

Avec la mention : « Marché d'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation et la passation du marché des assurances».

Délai de validité des offres : Fixé à quatre-vingt-dix jours à compter de la date de remise des offres.

Forme du prix : Les prestations font l'objet d'un paiement sur présentation de notes d'honoraires délivrées à la fin de chaque phase.

Renseignements techniques : Mme COROIR, Référente assurances

Renseignements administratifs : Mme DAYMIER, Responsable Finances et Marchés

Remise des offres : Dossier à adresser avant le 21 décembre 2018 à 12h00.

Date d'envoi à la publication : 07 DEC. 2018

Fait à SAINT-JORY

Le 07 DEC. 2018

Le Maire,
Thierry FOURCASSIER

